

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

1. Intitulé du projet

Traversées sous fluviales dans le cadre du raccordement électrique de secours 20 MW du site OVH-Altimat à Strasbourg

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Strasbourg Electricité Réseaux

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Gaston BURGER, Chef du département Ingénierie Réseaux

RCS / SIRET

8	2	3	9	8	2	9	5	4	0	0	0	1	3
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

Forme juridique société anonyme

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i>
Rubrique 25-b	entretien d'un cours d'eau ou de canaux, le volume des sédiments extraits étant au cours d'une année supérieur à 2000m ³ (nomenclature IOTA: rubrique 3.2.1.0 soumise à Autorisation)

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet consiste en la pose de réseaux (câbles électriques souterrain haute tension (HTA) et fibre optique) en sous-fluviaux au droit du bassin des remparts et de l'avant-port nord, nécessitant le dragage de plus de 2 000 m³ de sédiments.

4.2 Objectifs du projet

Le projet d'alimentation électrique du site OVH, situé 9 rue du Bassin de l'Industrie à Strasbourg, consiste à raccorder le site au transformateur électrique situé au niveau de l'Orangerie. Cette alimentation de secours permettra de pallier à l'utilisation de groupes électrogènes en cas de dysfonctionnement de l'alimentation principale.

La majeure partie du réseau sera enterrée sous les voiries, mais 2 portions nécessiteront la traversée du bassin des remparts et de l'avant-port nord. Le projet consiste à extraire les sédiments du fond des bassins, d'y déposer les fourreaux en PEHD sur un lit de grave non traitée (GNT) et à les recouvrir de GNT et d'enrochements.

La traversée du bassin des remparts sera composée de 4 fourreaux pour le passage de câbles HTA, dont 2 en réserve pour de futures alimentations électriques).

La traversée de l'avant-port se composera de 4 fourreaux pour le passage de câbles HTA dont 2 en réserve pour de futures alimentations électriques), et de 2 fourreaux pour le passage de la fibre optique.

Ici ne sont présentées que les phases sous-fluviales du projet, et non les phases terrestres.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Les travaux démarreront à l'obtention de l'autorisation environnementale, pour environ 6 mois (phases terrestres et sous fluviales). Les travaux préparatoires consisteront en la réalisation de bathymétries, des DICT, des sondages, recherches et marquage des réseaux; l'installation de la base vie; la détermination du prestataire qui sera responsable de l'aménagement de zones de ressuyage.

Les travaux d'installation du réseau électrique souterrain impliqueront les opérations d'approvisionnement en PEHD, leur assemblage puis leur lestage et enfin leur mise en souille(déblais et remblais sous fluviaux).

Le dragage se fera avec une pelle mécanique fixée sur un ponton grue. L'excavation des sédiments se fera à une profondeur d'environ 1,90 m sous le niveau bathymétrique actuel. Les sédiments seront chargés dans 2 barges, qui les transporteront vers la zone de ressuyage autorisée du prestataire qui sera choisi. Les remblais seront chargés au niveau du bassin des remparts pour la traversée du même nom, ou au bassin de l'industrie pour la traversée de l'avant-port nord. Ils seront mis en place à l'aide d'un ponton à clapet. La souille aura un profil en V, avec des pentes naturelles, afin d'atteindre la profondeur nécessaire sans devoir installer des blindages ou des palplanches et ainsi laisser la navigation possible dans les 2 bassins.

Les sédiments extraits étant susceptibles d'être pollués, ils seront évacués vers un site autorisé à accueillir des déchets non inertes.

Pendant les travaux sur berge, la piste cyclable sera barrée et déviée par un itinéraire bis convenu avec l'Eurométropole de Strasbourg pour garantir la sécurité des usagers. La voie ferrée coté Arcelor (bassin de l'industrie) sera neutralisée pendant quelques jours avec l'accord du Port Autonome qui en est propriétaire.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le linéaire de réseau électrique sous fluvial représente une longueur de 150 m dans le bassin des remparts (4 fourreaux PEHD pour le passage de câbles HTA, dont 2 en réserve pour de futures alimentations électriques), et 365 m dans l'avant-port nord (4 fourreaux pour le passage de câbles HTA dont 2 en réserve pour de futures alimentations électriques), et 2 fourreaux pour le passage de la fibre optique).

Une fois les travaux terminés, la bathymétrie des bassins ne sera pas modifiée par rapport à la situation initiale. En phase d'exploitation, aucune intervention au niveau du bassin et de l'avant-port n'est prévue.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet est soumis à la procédure d'autorisation environnementale au titre de la rubrique 3.2.1.0 de la nomenclature IOTA.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Volume de sédiments à extraire	3350 m ³
Longueur de souille sous bassin des remparts	150 ml
Longueur de souille sous bassin de l'avant-port	365 ml
Profondeur de la souille	1,90 m

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Bassin des remparts et bassin de
l'avant-port nord de Strasbourg

Rue de Dunkerque et 9 Rue du
bassin de l'industrie
67000 STRASBOURG

Coordonnées géographiques¹

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Pour les catégories 5° a), 6° a), b)
et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d),
10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°,
38° ; 43° a), b) de l'annexe à
l'article R. 122-2 du code de
l'environnement :

Point de départ :

Long. 4° 8' 3'' 5''' 27N Lat. 0° 7' 4'' 7''' 15E

Point d'arrivée :

Long. 4° 8' 3'' 5''' 11N Lat. 0° 7' 4'' 7''' 36E

Communes traversées :

Strasbourg

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation
environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les
différentes composantes de votre projet et
indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La ZNIEFF 1 la plus proche est à 1,8 km au nord (Forêt Rhénane de la Robertsau n° 420030002). Le tronçon de l'avant-port nord se trouve au droit de la ZNIEFF 2 n°420014521: Cours du Rhin de Strasbourg à Lauterbourg
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est situé en plaine alluviale du Rhin, donc pas en zone de montagne.
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas situé dans une zone couverte par un APB. Les zones les plus proches concernées par un APB sont le plan d'eau de Plobsheim (11 km au sud du projet) et la prairie à oeillets superbes et à courlis cendré de Hoerdt (11 km au nord du projet).
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est situé à Strasbourg, soit à plus de 400 km du littoral le plus proche.
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas concerné.
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le PPBE du Bas-Rhin a été approuvé le 28 juin 2019. Le projet n'est pas situé à proximité d'axes de transports couverts par des cartes de bruit stratégiques. Les axes concernés les plus proches sont la D392 à Duppigheim, et la D1083 à Fegersheim (2 axes routiers situés à environ 15 km au sud-ouest du projet).
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas concerné.
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'emprise du projet est couverte par des zones à dominante humide d'après la cartographie établie par la DREAL Grand Est. Le projet se situe hors des zones humides remarquables délimitées par le SDAGE Rhin-Meuse.

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPRN inondations approuvé le 24 avril 2018 (projet situé hors zonage du PPRI) PPRT approuvé le 28 novembre 2013 (projet situé partiellement en zone L1= cinétique lente; effets thermique, toxique et surpression liés à la présence du port aux pétroles au nord du projet) PPRI et PPRT sont approuvés
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne se trouve pas sur un site ou des sols pollués. Le site pollué le plus proche est à 150m au nord du bassin des remparts (quai Jacoutot, Wagram terminal, port aux pétroles). Il s'agit d'une pollution historique du sol et de la nappe aux hydrocarbures, liée aux bombardements durant la Seconde Guerre Mondiale.
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas concerné par une zone de répartition des eaux.
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les forages AEP les plus proches constituent le champ captant du Polygone, situé à environ 3 km au sud du projet. Le projet n'est pas inclus dans un périmètre de protection de captage.
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est situé hors d'un site inscrit.
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les sites Natura 2000 les plus proches sont : - la ZSC FR4201797 Secteur Alluvial Rhin-Ried-Bruch (1,1km nord-est et 3 km sud-est du projet) - la ZPS FRFR4211811 Vallée du Rhin de Lauterbourg à Strasbourg (1,7 km nord-est)
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est situé hors d'un site classé.

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'engendre pas de prélèvement d'eau.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'impliquera pas de drainage des masses d'eau souterraines.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'installation du réseau électrique sous fluvial se fera selon la méthode de déblai- remblai. Ainsi tous les volumes de sédiments potentiellement pollués excavés pour l'installation du réseau électrique seront remplacés par un volume équivalent de matériaux propres (GNT A et enrochements)
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le comblement de la tranchée sera réalisé en GNT (grave non traitée) et en enrochements, d'origine locale . Ils seront issus des nombreuses carrières présentes dans un rayon de 10 km autour du projet.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La configuration des bassins et la conception des berges antropisées sont peu favorables au développement de faune et de flore au niveau des sédiments. Les sédiments sont susceptibles d'être remaniés fréquemment par les remous des hélices de bateaux qui passent dans les bassins et à proximité du fond.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le dragage sera suivi d'une évacuation à terre des sédiments susceptibles d'être pollués. Lors de l'extraction des sédiments à la pelle, ceux-ci pourront être remis en suspension localement (d'expérience, sur un rayon d'environ 10 m autour de la zone draguée. Les sédiments se déposent rapidement une fois l'opération terminée). La dispersion des sédiments remaniés vers le Rhin (à l'aval de la zone du projet) est peu probable du fait d'un débit quasi nul dans les bassins, qui constituent des zones d'eau calmes. La nature du projet n'est pas susceptible de générer d'incidences sur les sites Natura 2000 avoisinants du fait de leur éloignement.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucune incidence n'est à prévoir sur les zones mentionnées au paragraphe 5.2.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'engendrera aucune consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers ou maritimes.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas concerné par les risques technologiques, il est néanmoins à proximité d'un zonage PPRT lié à la présence du port aux pétroles (au nord).
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est situé en zone de sismicité niveau 3 (risque modéré), et en zone d'alea faible pour le retrait-gonflement des argiles.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas concerné par les risques sanitaires et n'est pas de nature à en engendrer.
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les travaux pourront augmenter ponctuellement et temporairement le trafic fluvial et routier. Mais leur incidence sur le trafic routier sera très limitée : pas de mouvements de terre, stockage des PEHD sur les quais non accessibles au public, pas de création de pistes d'accès pour les engins de chantier. L'apport d'environ 3 000 m ³ de matériaux propres (GNT et enrochement) augmentera le trafic routier très ponctuellement et de manière limitée. Le trafic fluvial sera lié aux barges de transport des sédiments et matériaux de remblaiement.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas concerné par les nuisances sonores. Lors de la phase de travaux, le fonctionnement des engins et l'installation de palplanches au niveau des berges pour les stabiliser lors de la mise en place des PEHD pourra générer du bruit. Compte-tenu du contexte industriel de la zone où se trouve le projet, et la distance avec les premières habitations, les éventuelles nuisances sonores seront limitées.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Les sédiments extraits ne seront pas sources d'odeurs. De plus, après leur extractions ils seront évacués vers un site en vue de leur ressuyage par évaporation naturelle, avant d'être transportés sur un site de traitement dûment autorisé.</p>
	<p>Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Les travaux au niveau des quais nécessiteront l'emploi de brise roche susceptible d'engendrer des vibrations au droit des travaux, sur les rues du port autonome. Ils seront limités dans le temps.</p> <p>Des rideaux de palplanches seront installés sur les berges pour les consolider pendant phase travaux. Les palplanches seront mises en place avec un vibrofonceur hydraulique, ce qui pourra engendrer des vibrations durant une période limitée. (mais beaucoup moins fortes que par battage)</p>
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le chantier a lieu en milieu urbain, déjà éclairé donc le projet ne devrait pas engendrer des émissions lumineuses supplémentaires. De plus les travaux seront réalisés en journée.</p>
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le projet n'engendre pas de rejets dans l'air.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le projet n'engendrera pas de rejets de liquides.</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le projet n'engendre pas d'effluents. La base vie sera équipée de WC chimiques, ne générant pas de rejets. Les engins de chantier seront stationnés et ravitaillés sur des aires étanches. Ils seront munis de kits anti-pollution.</p>
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le dragage permettra l'extraction de sédiments potentiellement pollués, qui seront évacués pour traitement adéquat par une entreprise dûment autorisée. Ils seront séchés par évaporation naturelle puis évacués et traités Environ 1 380 m3 de sédiments inertes seront extraits du bassin des remparts. Environ 3 350 m3 de sédiments non inertes seront extraits de l'avant-port nord.</p>

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet se tient sur une zone portuaire, dédiée aux activités industrielles et logistiques: il ne portera pas atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique ou paysager. De plus, une fois la phase travaux terminée, le réseau sera totalement enfoui donc invisible. La mise en place de rideaux de palplanches évitera le sous cavage lors des travaux sur berges. Cela pourra engendrer temporairement des nuisances sonores au niveau de l'église orthodoxe (berge ouest du bassin des remparts).
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone concernée par le projet est industrielle et urbaine: son affectation et l'usage des sols n'en seront pas modifiés car l'objectif principal du projet est d'enfouir un réseau d'alimentation en électricité sous fluvial.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

A la date du 18 février 2020, aucun avis de MRAe n'indique de projet à proximité du site du projet d'enfouissement de réseau électrique, ayant des incidences cumulables avec celui-ci.

On note toutefois un projet d'exploitation d'un établissement de transit de déchets dangereux et non dangereux par la société SAPPE, au sein du Port Autonome de Strasbourg, à 5 km au sud du projet (rue de Sète). L'avis de l'AE a été rendu le 9 avril 2019. Les incidences de ce projet ne sont pas susceptibles d'être cumulées avec celles du projet.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

Le projet est situé à 900 m de la frontière avec l'Allemagne. Le projet n'est pas susceptible d'engendrer des incidences pouvant avoir des effets de nature transfrontalière.

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Les travaux au niveau des berges pourront engendrer des vibrations et du bruit, notamment lors de l'installation des palplanches. La mise en oeuvre par vibrofonçage réduit fortement les vibrations par rapport à la méthode par battage. De plus ces travaux seront réalisés en semaine, afin de minimiser au maximum les nuisances aux usagers de l'église.

Les sédiments potentiellement pollués seront évacués vers un centre de traitement agréé (ressuyage par évaporation puis traitement).

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Au regard des enjeux environnementaux, de la nature du projet et des mesures mises en oeuvre exposés précédemment, il apparaît que le projet ne présente aucun effet négatif notable sur l'environnement et la santé humaine, c'est pourquoi il peut être dispensé d'une évaluation environnementale.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

Plumet de Rem.

le,

28/05/2020

Signature

Gaston BURGER
STRASBOURG ÉLECTRICITÉ
RÉSEaux S.A.
26, boulevard du Président Wilson
67932 STRASBOURG CEDEX 9